



**ACADÉMIE
DE BESANÇON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BILAN Dispositif Génération 2030

Accompagner la labellisation et le déploiement de
projets éducatifs sportifs

Présentation synthétique du dispositif Génération 2030

La dynamique des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 a constitué un levier sans précédent pour replacer le sport au cœur du projet éducatif.

Être labellisé Génération 2030, c'est s'engager à faire vivre une expérience physique et sportive riche, inclusive, autour des valeurs olympiques et paralympiques. Ce label a été pensé pour accompagner la jeunesse jusqu'aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver des Alpes 2030 au travers d'une éducation par et avec le sport.

L'enjeu, aujourd'hui, est bien celui de **transformer cet héritage en dynamique durable**, autour de trois priorités :

- ① **Développer les pratiques physiques et sportives** pour tous les élèves ;
- ② **Renforcer la portée éducative du sport**, en lien étroit avec les finalités de l'EPS ;
- ③ **Construire une culture sportive partagée**, ouverte sur la société et les territoires.

Génération 2030 s'inscrit ainsi dans la continuité des politiques publiques visant à faire de l'École un acteur central de la promotion du sport, en articulation avec l'EPS, le sport scolaire et le mouvement sportif.

Les ministres concernés, en collaboration avec le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), ont décidé de faire évoluer le label « Génération 2024 » et de le renommer « Génération 2030 », dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques des Alpes Françaises 2030.

Qui peut être labellisé ?

- ❑ Écoles, collèges, lycées (publics et privés sous contrat)
- ❑ Établissements de l'enseignement supérieur
- ❑ Établissements AEFE, agricoles, médico-sociaux

Continuité avec Génération 2024

- ❑ Labellisation automatique niveau 1 pour les établissements Génération 2024
- ❑ Sauf avis contraire de l'établissement
- ❑ Engagement progressif attendu sur les cinq axes

Ambition du label : vers une « pratique physique augmentée »

- ▶ Le dispositif vise à structurer une “**pratique physique augmentée**”, c’est-à-dire : plus **régulière**, plus **diversifiée**, plus **inclusive**, et surtout plus **porteuse de sens** sur le plan éducatif.
- ▶ Cette ambition repose sur une articulation renforcée entre :
 - ⌚ l’**EPS**, qui constitue le socle des apprentissages ;
 - ⌚ le **sport scolaire**, qui prolonge et enrichit l’engagement des élèves ;
 - ⌚ les **partenariats territoriaux**, qui ouvrent des perspectives de pratique et d’engagement au-delà de l’École.

Présentation des 5 axes structurants le label :

- Développement des pratiques sportives pour tous
- Construction d'une culture sportive par les événements
- Ouverture sur l'environnement et les territoires
- Éducation par le sport et promotion de la santé
- Accompagnement des parcours sportifs

AXE 1: Développement des pratiques sportives pour tous

- ▶ Cet axe vise à garantir à chaque élève un accès effectif, régulier et équitable à une pratique physique.
- ⌚ **EPS** : discipline obligatoire, elle structure les apprentissages moteurs et garantit une pratique pour tous ;
- ⌚ **Sport scolaire** (UNSS et USEP): levier d'engagement volontaire et de responsabilisation ;
- ⌚ Les sections sportives scolaires (« Les SSS participent activement au développement d'un projet d'éducation par le sport » circulaire décembre 2023)
- ⌚ **Dispositifs complémentaires** (30 min d'activité physique, 2H sport en plus en éducation prioritaire) : diversification des temps et des formes de pratique.

Enjeu central : lutter contre la sédentarité et réduire les inégalités d'accès.

Construction d'une culture sportive par les événements

- ▶ Il s'agit ici de faire du sport un **objet culturel partagé**, en s'appuyant sur des temps forts.
- ⌚ Organisation et valorisation d'événements (SOP, JNSS, Journée olympique...) ;
- ⌚ Inscription dans une **culture olympique et paralympique** (valeurs, histoire, figures inspirantes) ;
- ⌚ Mise en lien avec les apprentissages en EPS (règles, rôles sociaux, compréhension des pratiques).

Enjeu : donner du sens, créer de l'engagement et faire rayonner la culture sportive

Ouverture sur l'environnement et les territoires

- ▶ Cet axe vise à inscrire pleinement l'École dans son écosystème sportif local.
- ⌚ Développement de partenariats avec :
 - le **mouvement sportif** (clubs, comités, ligues) ;
 - les **collectivités territoriales** ;
 - les structures associatives et éducatives ;
- ⌚ Prise en compte des **spécificités territoriales** (ruralité, montagne, QPV, etc.) ;
- ⌚ Accès aux équipements et diversification des lieux de pratique.
- ▶ **Enjeux : construire des parcours cohérents et ancrés localement.**
- ▶ **Promouvoir plus spécifiquement les pratiques sportives en milieu naturel et à l'extérieur en lien avec les enjeux de protection de l'environnement et d'adaptation aux changements climatiques et de la biosphère**

Éducation par le sport et promotion de la santé

- ▶ Le sport est ici envisagé comme un **levier éducatif global**.
 - ⌚ Contribution à la santé physique, mentale et sociale ;
 - ⌚ Développement de compétences psychosociales (engagement, coopération, persévérance) ;
 - ⌚ Sensibilisation aux enjeux de bien-être, d'hygiène de vie et de prévention.
- ▶ **Lien avec les politiques publiques :**
Cet axe s'inscrit dans une logique intersectorielle (santé, bien-être, climat scolaire).

Accompagnement des parcours sportifs

- ▶ Il s'agit de mieux identifier, accompagner et valoriser les parcours des élèves.
- ⌚ Repérage et accompagnement des élèves à besoins particuliers (élèves éloignés de la pratique, élèves à potentiel) ;
- ⌚ Articulation avec les dispositifs existants (sections sportives, dispositifs sports-études) ;
- ⌚ Valorisation des engagements (rôles sociaux en EPS, jeunes arbitres, jeunes coachs, jeunes reporters, jeunes secouristes en UNSS).

Enjeu : permettre à chaque élève de trouver sa place, de s'engager et de progresser, quels que soient ses objectifs.

Articulation avec les autres politiques publiques (santé, E3D, égalité, inclusion)

- ▶ Promouvoir le label dans les territoires moins favorisés (REP, TER, cités éducatives, collèges en progrès, observatoire des dynamiques rurales et territoriales, etc.) en lien avec les programmes sport tels que les 2h d'APS en collège prioritaire ;
- ▶ Inscrire le programme Génération 2030 dans les parcours éducatifs (santé, citoyen, PEAC, avenir)

A RETENIR

- Génération 2030 constitue un cadre structurant qui vise à **mettre en cohérence, renforcer et valoriser l'ensemble des actions liées à l'EPS et au sport**, au service d'un objectif central : construire un parcours de formation de l'élève plus actif, plus engagé et plus épanouissant.

Mettre en lien chaque temps fort avec les axes Génération 2030 : **SOP** (Semaine Olympique et Paralympique) du 30 mars au 4 avril 2026

- ▶ 👉 Axe 2 : culture sportive
- ▶ 👉 Axe 4 : éducation et valeurs

- ⌚ découverte des valeurs olympiques et paralympiques
- ⌚ sensibilisation au handicap et à l'inclusion
- ⌚ rencontres avec sportifs / parasportifs

- ▶ 💬 Message à porter :

- ▶ La SOP est un point d'entrée privilégié pour construire une culture sportive et citoyenne, et porter les valeurs de l'Olympisme

Mettre en lien chaque temps fort avec les axes Génération 2030 : **JNSS** (Journée nationale du Sport Scolaire)

- ▶  Axe 1 : pratiques pour tous
- ▶  Axe 5 : engagement et parcours
- ⌚ valorisation de l'UNSS / USEP
- ⌚ promotion de la pratique volontaire
- ⌚ mise en avant des rôles sociaux (jeunes officiels, organisateurs)
- ▶  **Message :**
- ▶ La JNSS est une vitrine du sport scolaire et un levier d'engagement des élèves dans la durée

Mettre en lien chaque temps fort avec les axes Génération 2030 : **Journée olympique** (23 juin)

▶  Axe 2 : **culture sportive / olympique**

 Axe 3 : **ouverture territoriale**

🕒 événements souvent partenariaux

🕒 lien avec les collectivités et le mouvement sportif

▶  **Message :**

▶ La Journée olympique est un moment privilégié pour faire sortir l'École de ses murs et renforcer les partenariats

Gouvernance académique et rôle des partenaires

Génération 2030 est un dispositif de co-construction territoriale : il ne s'agit pas d'additionner des actions, mais de **construire ensemble un écosystème cohérent et coordonné** au service des parcours des jeunes

- ⌚ **L'Éducation nationale (EPS, établissements) :**
→ garantit le cadre éducatif, les apprentissages et la continuité des parcours
- ⌚ **La DRAJES / SDJES :**
→ assure la cohérence des politiques publiques sport/jeunesse et l'articulation avec les dispositifs nationaux
- ⌚ **Les collectivités territoriales :**
→ rendent possible l'action (projets éducatifs territoriaux, équipements, financements,)
- ⌚ **Le mouvement sportif / CROS / clubs :**
→ apportent l'expertise, les pratiques, les parcours de prolongement
- ⌚ **Les chefs d'établissement :**
→ incarnent le pilotage local et l'inscription dans le projet d'établissement
- ⌚ **L'enseignement agricole / autres réseaux :**
→ enrichissent la diversité des contextes et des publics

Problématique collective ambitieuse, qui dépasse le cadre de Génération 2030

- ▶ Notre enjeu collectif est simple : faire en sorte que, sur chaque territoire, un élève puisse passer naturellement de l'EPS, au sport scolaire, puis au club, en trouvant à chaque étape des adultes qui travaillent ensemble.
- ▶ Si un élève veut pratiquer davantage, aujourd'hui, est-ce que notre organisation collective lui facilite vraiment le parcours?

Expertise des candidatures

Le projet attendu n'est pas une
réponse exhaustive mais doit
montrer **l'impact réel ou visé sur le
projet éducatif**

Dossier de candidature à la labellisation Génération 2030

En référence au cahier des charges du label G30 "1^{er} degré"

Axe 1 : Développer des pratiques sportives pour tous en mobilisant les passerelles avec le mouvement sportif

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ N1. Informer les familles sur l'offre sportive territoriale des clubs
- ☐ N1. Favoriser les passerelles entre l'école et les clubs sportifs locaux
- ☐ N2. Créer une association sportive affiliée à l'Usep ou à l'Ugsel
- ☐ N2. Organiser des pratiques partagées avec des IME ou ULIS
- ☐ N3. Faire intervenir un sportif de bon/haut niveau dans l'école

Axe 2 : Construire une culture diversifiée en participant à des événements sportifs

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ N1. Concevoir et déposer un projet dans le cadre de la semaine olympique et paralympique
- ☐ N1. Participer au minimum à un autre événement national « G30 »
- ☐ N2. Assister en tant que spectateur éclairé à un événement sportif et/ou parasportif
- ☐ N2. Faire interagir les élèves avec un sportif local
- ☐ N3. Organiser une sortie scolaire lors d'un événement sportif à envergure nationale ou internationale sur une thématique définie
- ☐ N3. Concevoir un projet pédagogique intégrant une dimension sportive internationale sur une thématique donnée

Axe 3 : S'ouvrir à son environnement en diversifiant les lieux de pratique

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ N1. Recenser les espaces possibles de pratique dans son environnement proche
- ☐ N1. Promouvoir les gestes écoresponsables dans l'organisation des événements sportifs ou la pratique sportive
- ☐ N2. Sensibiliser les élèves à l'utilisation respectueuse des espaces partagés
- ☐ N2. En lien avec la collectivité propriétaire, optimiser l'occupation des installations pour un meilleur partage
- ☐ N3. Organiser dans les espaces naturels des événements en lien avec le label E3D
- ☐ N3. En lien avec la collectivité, aménager la cour de l'école pour la rendre active, non genrée et végétalisée

Axe 4 : Promouvoir une éducation par et avec le sport dans le cadre de la promotion de la santé

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ N1. Mettre en place et articuler de façon effective les 3h d'EPS et les 30 minutes d'Activité Physique Quotidienne
- ☐ N1. Favoriser l'apprentissage de l'aisance aquatique et du savoir nager
- ☐ N2. Organiser des jeux sportifs favorisant l'acquisition de Compétences Psycho-sociales
- ☐ N2. Organiser l'obtention de l'attestation du Savoir Rouler A Vélo
- ☐ N3. Développer une culture et une éthique sportive
- ☐ N3. Encourager le recours aux mobilités actives

Axe 5 : Accompagner le parcours des élèves sportifs de haut niveau

(ce critère ne sera pas discriminant dans l'obtention du label s'il n'y a pas d'élèves sportifs de haut niveau dans l'école)

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ N1. Faciliter les aménagements ponctuels de la scolarité pour permettre la participation des élèves aux différentes compétitions fédérales
- ☐ N2. Optimiser l'emploi du temps afin de permettre de concilier harmonieusement pratiques scolaire et sportive
- ☐ N3. Accompagner des sportifs listés

Dossier de candidature à la labellisation Génération 2030

En référence au cahier des charges du label G30 "2nd degré"

Axe 1 : Développer des pratiques sportives pour tous en mobilisant les passerelles avec le mouvement sportif

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ N1. mettre en œuvre des partenariats avec les associations sportives locales
- ☐ N2. Dynamiser l'association sportive scolaire
- ☐ N2. Organiser des pratiques partagées avec les élèves en situation de handicap.
- ☐ N3. Mettre en place une section sportive scolaire en partenariat avec un club local
- ☐ N3. Faire intervenir un sportif de haut niveau dans l'établissement

Axe 2 : Construire une culture diversifiée en participant à des événements sportifs

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ N1. Participer aux temps forts annuels
- ☐ N1. Organiser une mise en valeur de projet ou réussite sportive interne à l'établissement
- ☐ N2. Participer à un événement de dimension nationale (local)
- ☐ N2. S'appuyer sur un grand événement sportif pour construire des séquences pédagogiques
- ☐ N3. Organiser une sortie scolaire lors d'un événement sportif
- ☐ N3. Concevoir un projet pédagogique intégrant une dimension sportive internationale sur une thématique donnée

Axe 3 : S'ouvrir à son environnement en diversifiant les lieux de pratique

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ N1. S'assurer que les équipements sportifs sont bien déclarés
- ☐ N1. En lien avec la collectivité propriétaire, optimiser l'occupation des installations pour un meilleur partage
- ☐ N2. Recenser les espaces possibles de pratique dans son environnement proche
- ☐ N2. Organiser dans les espaces naturels des événements en lien avec le label E3D dans le cadre des actions éducatives
- ☐ N3. Intégrer une dimension sportive aux projets européens et internationaux
- ☐ N3. Organiser une sortie scolaire utilisant les mobilités actives

Axe 4 : Promouvoir une éducation par et avec le sport dans le cadre de la promotion de la santé

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ N1. Proposer plusieurs temps d'AS dans la semaine
- ☐ N1. Mettre en œuvre les tests de condition physique pour les élèves de 6e
- ☐ N2. Organiser des rencontres sportives interclasses favorisant l'acquisition de compétences psycho sociales
- ☐ N2. Inciter les élèves et familles à utiliser les mobilités douces pour les déplacements domicile - école
- ☐ N3. Développer une culture et une éthique sportive
- ☐ N3. Développer des partenariats avec une Maison sport santé

Axe 5 : Accompagner le parcours des élèves sportifs de haut niveau

(ce critère ne sera pas discriminant dans l'obtention du label s'il n'y a pas d'élèves sportifs de haut niveau dans l'établissement)

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ N1. Faciliter les aménagements ponctuels de la scolarité pour permettre la participation des élèves aux différentes compétitions fédérales et/ou scolaires
- ☐ N2. Mobiliser les élèves SHN de l'établissement pour une mise en valeur de leurs compétences auprès des autres
- ☐ N3. Mettre en place un parrainage de promotion avec d'anciens élèves SHN de l'établissement

Dossier de candidature à la labellisation Génération 2030

En référence au cahier des charges du label G30 "Enseignement supérieur"

Axe 1 : Développer des pratiques sportives pour tous en mobilisant les passerelles avec le mouvement sportif

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ N1. Informer les étudiants sur l'offre de pratique des clubs sportifs locaux
- ☐ N1. Information des étudiants sur les possibilités de pratiques de pleine nature dans l'environnement de l'établissement et des solutions locales d'accessibilité à ces pratiques pour les élèves en situation de handicap
- ☐ N1. Information des étudiants sur les événements sportifs locaux
- ☐ N2. Faciliter l'engagement des étudiants dans la vie associative universitaire et sportive locale
- ☐ N2. Apporter aux structures sportives responsables de l'organisation d'événements locaux l'appui d'étudiants et de personnels
- ☐ N3. Stagiairisation d'étudiants dans le cadre de cursus de formation
- ☐ N3. Reconnaissance de la pratique sportive et de l'engagement de l'étudiant dans son cursus de formation

Axe 2 : Construire une culture diversifiée en participant à des événements sportifs

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ N1. Organisation et/ou participation à des actions inscrites dans le calendrier des grands événements promotionnels olympiques et paralympiques (temps forts annuels)
- ☐ N1. Développement et valorisation de recherches scientifiques ou d'innovations technologiques menées au sein de l'établissement en lien avec l'olympisme et le paralympisme
- ☐ N2. Participation des étudiants sur ces événements validée et valorisée dans les cursus
- ☐ N2. Implication des dispositifs universitaires de bibliothèque ou de communication dans la préparation et communication sur les événements
- ☐ N3. Intervention des sportifs olympiques et paralympiques inscrits dans l'établissement sur les différents événements
- ☐ N3. Organisation de manifestations scientifiques sportives ou de vulgarisation pouvant accroître l'audience des événements promotionnels olympiques et paralympique

Axe 3 : S'ouvrir à son environnement en diversifiant les lieux de pratique

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ N1. Déclarer les infrastructures permettant la pratique d'activités physiques ou sportives
- ☐ N2. Recenser les espaces possibles de pratique dans son environnement proche
- ☐ N2. Optimiser l'occupation des installations sportives municipales et appartenant à l'Etat ou à l'établissement public par un meilleur partage

Axe 4 : Promouvoir une éducation par et avec le sport dans le cadre des campus promoteurs de santé

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ N1. Développer des plannings d'enseignement intégrant des temps dédiés aux APS, y compris pour les étudiants en situation de handicap
- ☐ N1. Contribuer à améliorer la santé mentale, réduire le stress, de la communauté étudiante et Ancrer des habitudes favorables pour leur futur
- ☐ N2. Favoriser les modes de mobilité actives
- ☐ N2. Développer des partenariats en santé
- ☐ N3. Développer des journées bien-être, au sein des campus

Axe 5 : Accompagner le parcours des élèves sportifs de haut niveau

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ N1. Accès à l'enseignement supérieur
- ☐ N2. Accompagnement personnalisé par l'établissement
- ☐ N2. Pour les ESHN en situation de handicap
- ☐ N2. Valorisation des compétences et reconnaissance de l'engagement étudiant en tant que SHN

LABELLISATION NIVEAU 1

- ▶ **Niveau 1 : Engagement initial structuré**
- ▶ « Le niveau 1 correspond à une entrée dans la démarche Génération 2030 »
- ▶  **Caractéristiques :**
 - Présence d'actions dans **plusieurs axes du label**
 - Actions **identifiées, réelles et récurrentes**, mais encore **peu articulées entre elles**
 - Démarche portée par une équipe, mais **pilotage encore limité ou en construction**
- ▶  **Nature des actions :**
 - Information et valorisation de l'offre sportive / Participation à des événements (JNSS, SOP...)
 - Mise en place de **premiers dispositifs** (AS, partenariats, tests, etc.)
- ▶  **Niveau d'exigence :**
 - Cohérence globale **encore partielle** / Peu ou pas d'évaluation formalisée / Impact éducatif **présent mais peu objectif**
- ▶  **Un établissement engagé dans la dynamique, avec des bases solides, mais encore en structuration vers un projet plus intégré**

LABELLISATION NIVEAU 2

- ▶ Niveau 2 : Engagement structuré et cohérent
- ▶ “Le niveau 2 correspond à une structuration du projet à l’échelle de l’établissement.”
- ▶  **Caractéristiques** : Actions déployées dans **plusieurs axes de manière équilibrée** / **Cohérence et articulation** entre les actions (logique de projet) / **Projet formalisé, piloté et inscrit dans la durée** / Implication d’une **équipe élargie** (EPS, autres disciplines, partenaires...)
- ▶  **Types d’actions attendues** :
 - Développement et dynamisation de l’AS (offre structurée, participation significative)
 - Mise en place d’actions **inclusives** (sport partagé, égalité, accessibilité)
 - Participation à des événements avec **exploitation pédagogique**
 - Développement de **partenariats actifs** (clubs, collectivités, structures locales)
 - Actions en lien avec la **santé, les compétences psychosociales et la citoyenneté**
- ▶  **Positionnement global** :
Établissement structuré, engagé dans une démarche cohérente et pilotée, avec des actions articulées et visibles à l’échelle de l’établissement.

LABELLISATION NIVEAU 3

- ▶ Niveau 3 : Engagement expert et structurant
- ▶ “Le niveau 3 correspond à un pilotage stratégique, intégré et rayonnant du projet à l'échelle de l'établissement et de son territoire.”
- ▶  **Caractéristiques** : Projet global, cohérent et pleinement intégré au projet d'établissement / pilotage structuré et identifié (gouvernance, suivi, indicateurs) / Actions déployées dans tous les axes avec un niveau d'exigence élevé / Évaluation régulière des actions (impact, ajustements, indicateurs) / Implication large : communauté éducative, élèves, partenaires, territoire
- ▶  **Types d'actions attendues** :
 - Dispositifs structurants (sections sportives, parcours d'élèves, projets interdisciplinaires aboutis)
 - Partenariats pérennes et formalisés (clubs, collectivités, structures de santé...)
 - Actions inclusives abouties (sport partagé, égalité, accessibilité)
 - Projets à rayonnement élargi (territorial, académique, national voire international)
 - Développement d'une culture sportive et citoyenne installée (éthique, santé, engagement)
 - Dispositifs d'accompagnement des élèves (dont SHN) structurés et suivis
- ▶  **Positionnement global** :
Établissement expert, dont le projet est structurant, piloté, évalué et reconnu, avec un rayonnement au-delà de l'établissement.

► Décisions de labellisation et retours qualitatifs aux établissements

Concernant les candidatures de niveau 3, le comité de pilotage académique formule un avis quant à ces demandes. La labellisation de niveau 3 sera attribuée par une commission nationale au 31 mai de chaque année. Les écoles et les établissements sont informés de la décision rendue avant la fin de l'année scolaire.

BILAN DE LA LABELLISATION 2026

LABELLISATION NIVEAU 1

ECOLE PRIMAIRE LA CHAUMUSSE	JURA (39)
ECOLE PRIMAIRE L'ABBAYE GRANDE RIVIERE CHÂTEAU	JURA (39)
ECOLE ELEMENTAIRE PLANCHER BAS	HAUTE SAONE (70)
ECOLE ELEMENTAIRE ECHENANS SOUS MONT VAUDOIS	HAUTE SAONE (70)

LABELLISATION NIVEAU 2

COLLEGE DUPLESSIS FAUCOGNEY ET LA MER	HAUTE SAONE (70)
ECOLE CHAPELLE DES BOIS	JURA (39)
ECOLE PRIMAIRE DE GENNES	DOUBS (25)
ECOLE ELEMENTAIRE DE ROCHEJEAN	DOUBS (25)
COLLEGE STENDHAL BESANCON	DOUBS (25)
COLLEGE LOU BLAZER MONTBELIARD	DOUBS (25)
COLLEGE LA SOURCE MOUTHE	DOUBS (25)
COLLEGE ST PIERRE FOURIER STE JEANNE D'ARC GRAY	HAUTE SAONE (70)
ECOLE PRIMAIRE LOUIS PERGAUD ARC LES GRAY	HAUTE SAONE (70)

LABELLISATION NIVEAU 3

COLLEGE LE ROCHAT LES ROUSSES	JURA (39)
-------------------------------	-----------

Volonté d'insuffler une dynamique

▶ Avec Génération 2030 :

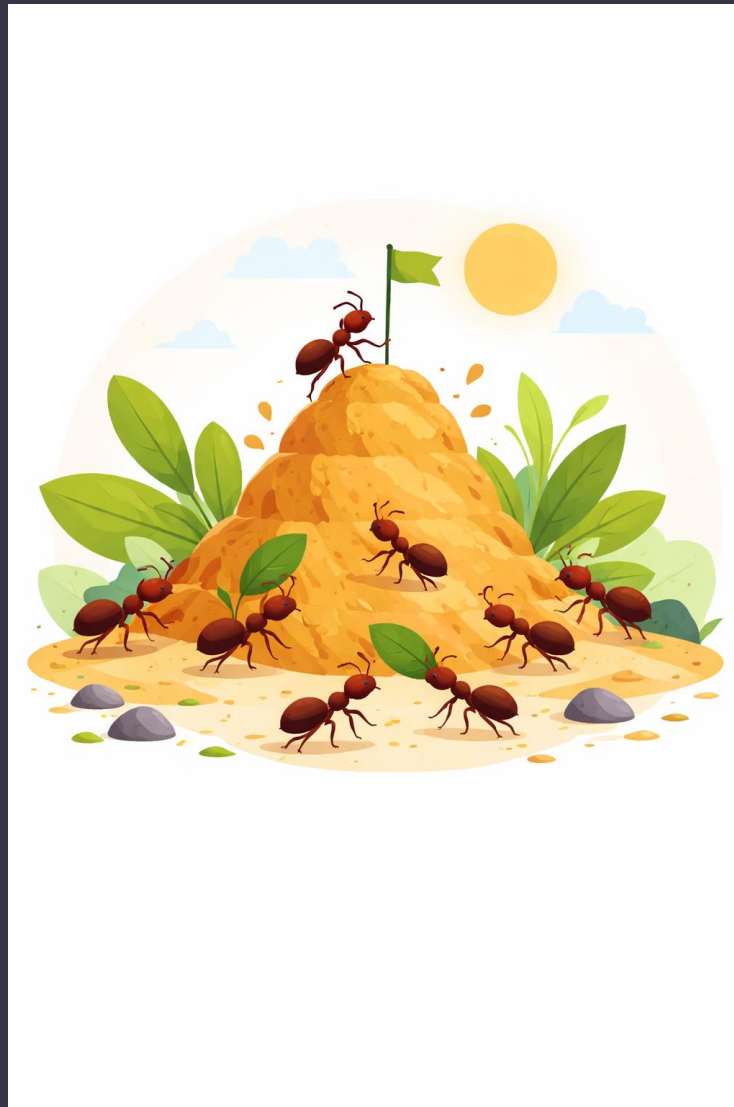
- ⌚ événements intégrés dans un **projet global**
 - ⌚ articulation avec les apprentissages en EPS
 - ⌚ exploitation pédagogique en amont et en aval
 - ⌚ inscription dans les **5 axes**
- ▶ “Un temps fort réussi n’est pas seulement un moment vécu, c’est un moment qui transforme les pratiques.”

Quelques pistes, propositions...

Faire parrainer les écoles et les établissements (2nd degré et enseignement supérieur) par un sportif local de haut niveau ambassadeur.

Favoriser l'organisation de temps dédiés entre établissements labellisés des 5 périmètres ministériels (EN, JS, ESRI, AGRI, SANTE) autour de débats/d'échanges/conférences autour d'un thème en lien avec les JOP Alpes françaises par exemple.

Conduire des partenariats entre les écoles, les établissements labélisés et les collectivités territoriales labélisées terre de jeux.



À l'image d'une fourmilière, c'est l'engagement de chacun qui construit la réussite de tous

Merci pour votre engagement au service des élèves, d'aujourd'hui et des sportifs de demain.